



Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
au capital social de 1.290.728.220 euros
Siège social : 189-193, boulevard Malesherbes – 75017 Paris
479 973 513 R.C.S. Paris

**RECTIFICATIF NUMÉRO D.09-0097-R01
AU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE ENREGISTRÉ
PAR L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS
LE 20 AVRIL 2009
SOUS LE NUMERO R.09-022**

**RECTIFICATIF DÉPOSÉ AUPRÈS
DE L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS
LE 27 MAI 2009**

Des exemplaires du présent rectificatif au document de référence et du document de référence sont disponibles sans frais au siège social de Rexel, 189-193, boulevard Malesherbes, 75017 Paris – France. Le présent rectificatif au document de référence et le document de référence peuvent également être consultés sur le site Internet de Rexel (www.rexel.com) et sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).

Le tableau relatif aux jetons de présence versés aux membres indépendants du Conseil de surveillance figurant au paragraphe 11.1.1 (page 124) du document de référence de la société Rexel pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, enregistré par l'Autorité des marchés financiers le 20 avril 2009 sous le numéro R.09-022, doit être remplacé par le tableau suivant :

Membre du Conseil de surveillance	Exercice clos le 31 décembre 2007		Exercice clos le 31 décembre 2008	
	Rémunération	Total	Rémunération	Total
Monsieur Fritz Fröhlich		114.000 euros		70.000 euros
En sa qualité de président de comité	10.000 euros		10.000 euros	
En sa qualité de membre indépendant				
Part fixe	30.000 euros		30.000 euros	
Part variable	74.000 euros		30.000 euros	
Monsieur François David		93.000 euros		60.000 euros
En sa qualité de membre indépendant				
Part fixe	30.000 euros		30.000 euros	
Part variable	63.000 euros		30.000 euros	
Monsieur Joe Adorjan		93.000 euros		60.000 euros
En sa qualité de membre indépendant				
Part fixe	30.000 euros		30.000 euros	
Part variable	63.000 euros		30.000 euros	
Total		300.000 euros		190.000 euros

PERSONNE RESPONSABLE

Responsable du rectificatif au document de référence

Monsieur Jean-Charles Pauze, Président du Directoire de Rexel.

Attestation du responsable du rectificatif au document de référence

« J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent rectificatif au document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la lecture d'ensemble du présent rectificatif au document de référence. »

Jean-Charles Pauze
Président du Directoire de Rexel

Paris, le 27 mai 2009